CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au *bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par canal de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être etablie. Les départs sesont comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 1 nov.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MATHEW, du port de 300 tonneaux et pret à prendre du fret, s'adresser à

17 mai LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
12 juin I. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON.
28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH. NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **OMBRELLES** du dernier goût.
31 mai VR. GOUY.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de térébentine,
100 barils Huile de lampe, à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Tallahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool :
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 liv. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes ; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie ; 5 do. Coutellerie ; 3 do. Scies ; 1 do. Limes ; 3 do. Vis de lits ; 1 do. Cuillères de fer ; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
VICTOR DAVID,
11 juin rue de la Levée, No. 38.

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES, des BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

PLATRE.—Plâtre adhesif d'Angleterre, passé au linge, à vendre par JAS. S. SHAW,
30 mai Encoignure Royale et Douane

SUCRE.—100 boucauts beau Sucre de la récolte de Marsh, à l'île de la Petite-Ance (Attakapas) en débarquement du bâteau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON,
31 mai rue du Canal, No. 77.

INDIGO en debarquement—4 surons Indigo de 1re. qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par
30 mai J. W. ZACHARIE & CO.

SIROP DE LIMON en caisses de deux douz de la fabrique de Underwood, à vendre par STETSON & AVERY,
30 mai rue du Camp, No. 31.

MOUTARDE en bouteilles d'un quart de livre, excellente qualite, à vendre par STETSON & AVERY,
30 mai rue du Camp, No. 31.

MAQUEREAUX.—150 barils Maquereaux de Boston, inspecté, en bon état, à vendre à bon marché pour clôre une vente.
30 mai STETSON & AVERY.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentes, qualité supérieure ; 2 do. do. brochés ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

4000 saumons de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 18 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, l'esclave CHARLES, âgé d'environ 25 ans, depuis l'année 1817 dans le pays, très-robuste et bien intelligent. Il sait conduire un dray et travailler dans les presses à coton. C'est un excellent sujet, qui n'a que le défaut de s'absenter, sans sortir cependant de la ville.

Conditions : 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, aux frais de l'acquéreur. 6 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi, 7 juillet prochain, à midi, à la Bourse, sans reverse et par ordre de Nath. Clark, syndic des biens de H. G. Worthington,

SIX BEAUX TERRAINS,

Situés au faubourg des Religieuses, savoir : Le Terrain No. 18, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 17, 104 pieds 4 pouces sur la ligne opposée, et borné dans le fond par le No. 14.

Le Terrain No. 19, ayant 64 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No. 20, et borné dans le fond par le No. 13.

Le Terrain No. 20, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie et de la rue Prytanée, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 106 pieds 6 pouces à la rue Prytanée, sur la ligne qui la divise du terrain No. 19, et borné dans le fond par le No. 12.

Le Terrain No. 41, ayant 60 pieds de face au chemin Ste.-Marie, 108 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No. 42, 110 pieds 9 lignes sur la ligne qui le divise du terrain No. 40, et borné dans le fond par le No. 50.

Le Terrain No. 43, formant l'encoignure du chemin de Ste.-Marie, ayant 60 pieds de face à ce chemin, 106 pieds 5 pouces de profondeur, face à la rue Prytanée, 150 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du terrain No. 48.

Le Terrain No. 44, ayant 60 pieds de face au chemin de Ste.-Marie, 104 pieds 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No. 45, 105 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 43, et borné dans le fond par le No. 47.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Hug Pédescaux, not. aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples détails, voir le plan, dressé par Jh. Pilié, voyer, lequel est déposé en l'office de Félix de Armas, notaire public. 4 juin

IL a été conduit chez le syndic de la 3me. section de la paroisse St.-Bernard, un CHEVAL américain, de couleur bai brun, sans étampe, ayant une étoile au front ; il est marqué du collier et a aussi des écorchures provenant de la selette ; ses quatre pieds sont ferrés. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 1er. juillet prochain, il sera le dit jour vendu à l'encan, à l'heure de midi, conformément aux réglemens de police. P. JORDA,
14 juin—3 syndic.

IL a été conduit aux ecuries des soussignés, rue Bourbon, No. 116, un cheval bay, âgé d'environ 11 ans, ayant pour toute marque un D renversé, sur l'épaule du montoir. Le proprietaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, ainsi que ceux du présent avis.
6 juin—3 J. B. LESPARRE & Co.

ESCLAVE EN MARRONAGE.

Est parti marron de la presse à coton de MM. Frères frères, samedi dernier, le nègre américain nommé **GASPARD**, taille d'environ 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise), parlant très peu français; il est âgé de 28 à 30 ans, et a de petites favoris, les joues rentrées; il est bien constitué, et a la peau très noire.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le conduira à le geole.
GABRIEL DESCHAPELLES LEBRETON.
2 juin—2p&1p

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY.
28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par
V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus *distingués* de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,
7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.
Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commun 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ,
9 mai Seul agent pour cette ville.

JAMBONS.—40 jambons envelopés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

THOS. ROMAIN & CO.
Rue de Chartres, No. 97,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.

En magasin: Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284—*W. F. Courtenay* contre *les créanciers de Bryden & Courtenay et de W. F. Courtenay & Co.*—Sur enrégistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. J. Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, lundi 18 du mois de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire ; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 14 mai 1832.
FREDERIC BUISSON,
15 mai—11,2ps Député Greffier.

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties ; 2 do. Parasols de femmes ; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure ; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par
P. E. & O. SORBÉ,
25 mai rue Royale, No. 118.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID,
7 mai rue de la Levée, No. 38.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

50 balles Toile à voile de Phœnix, de première qualité, à vendre par
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

26 BALLES Toile à drap écrue 3-4; 80 barils Huile de baleine clarifiée; 100 demi-caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par
7 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 21 du courant à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, 10 Actions de la Banque du Canal, sur lesquelles $75 par action ont été payées.

Et le même jour, au ci-devant domicile du défunt, dans la rue St. Jean, entre les rues Poydras et Perdido, à 5 heures de l'après-midi, 5 Vaches et 4 Veaux.

Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, régistre.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.

Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 21 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Lewis Phillips, 10 Actions de la Banque de Canal, sur lesquelles $50 par action ont été payées.

Et le même jour, devant mon bureau, à quatre heures de l'après-midi, pour le compte de la même succession, il sera pareillement vendu, trois chevaux et une barouche et les harnais, qui sont presque neufs. Conditions—Comptant.

Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.

Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur cent trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE,
Rég des Test.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.

Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE. Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Davezac de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE. register.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c. l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions, deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale; l'acquéreur s'obligeant à payer les banquettes.

Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, register.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Blunt, une Mulatresse nommée Ketty, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

Conditions : 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, register.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Charles Meunier, une Negritte nommée Sophie, âgée d'environ 13 ans, ayant une tuie sur un œil. Un Terrain, situé au coin des rues du Quartier et St. Claude, ayant 30 pieds de face à la derniere, sur 180 pieds de face à la première, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 5 j

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, une négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans ; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Tremé et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.

Conditions : 1-3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet :

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions : Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté à la Cour par les exécuteurs testamentaires de feu Antoine Abat, de l'administration de la succession de feu Julie Boizé, par le dit Antoine Abat, ne serait pas homologué, et la succession du dit Antoine Abat déchargée de toute responsabilité pour les faits de la dite administration.—Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Levi C. Ball a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Otis F. Burlingame, avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
7 juin MARTIN BLACHE, rég. des test.

AVIS—Le soussigné commissionné shérif pour la paroisse Jefferson, prévient les personnes qui auraient quelques affaires officielles avec lui qu'elles trouveront chez le shérif de cette ville, une boite destinée à recevoir toutes les communications qui lui pourraient être faites ; son bureau se tient à la réserve de la ville de McDonough, de l'autre bord du fleuve.
7 juin J. CHARBONET jr.

HUILE de Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils Cire, en magasin, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
17 mai rue de la Nouvelle Levée No. 38.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par
15 mai HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Bologne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Couvertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vaides, Bouchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par [20 mai] J. MAGER.

VENTES PAR LE MARSHAL.

White & Co. et autres vs. J. Langdon et W. B. Perry.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 28 juin, à 5 heures, au Principal, un Lavabeau, deux Bois-de-lits, trois Matelas, deux Tables et dix-huit Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, Marshal
16 juin

Robert Lewis vs. Cuningham & Monley.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, deux Drays, trois Charrettes, deux Chevaux et un Mulet, saisis dans l'affaire ci-dessus.
15 juin L. DAUNOY, marshal.

P. Pulliam vs. D. Kokenaer et autres.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 27 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.
15 juin L. DAUNOY, marshal.

W. Tibbetts vs. le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur ATLAS, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
13 juin marshal.

Jinkins vs. Joseph, h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 25 juin, au Principal, à 5 heures, une quantité de Tabac espagnol, Cigarres et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 juin L. DAUNOY, marshal.

JeanBarte vs. Geo. Johnson.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 21 juin, à 5 heures, en face du bureau du Marshal, un Side-board, un Bureau et une Glace à toilette, une grande Glace et divers autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

Francisco Garcia vs. Juan de la Tora.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 23 juin, à 5 heures, au Principal, un lot d'Outils de charpentiers, saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

Cheval, h. de c. l. vs. J. Bonsquet.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 22 juin, à 5 heures, au Principal, une Armoire, une Glace, des Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 juin L. DAUNOY, marshal.

James Keter vs. Casenave; Wm. Deacon vs. le même.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 19 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus.
9 juin L. DAUNOY, marshal.

J. W. Bingey vs. P. C. Temple.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

R. Colwell vs. le bateau-à-vapeur Ketty-Clover et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR KETTY CLOVER, avec ses agrès, appareaux et ameublemens ; saisi dans l'affaire ci dessus.
25 mai L. DAUNOY, marshal

CONFORMENT aux ordres du *major commandant*, le Bataillon prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 5 heures du matin, pour exercice à feu au canon, et grandes manœuvres. Armement, sabre—uniforme d'été.

Les canonniers sont prévenus qu'à partir de lundi prochain, il y aura exercice au canon sur la Place d'Armes, tous les soirs, à 6 heures et demie.

Par ordre,
U. DUREL,
16 juin adjudant major.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB, *Sec. d'Etat.* 23 mai—30

BOIS DE CAMPECHE.—60 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par JOSE PRATS,
6 juin rue Ste.-Anne, No. 52.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

VINS FRANÇAIS.— Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualite superieure, et Vin de Sauterne, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 juin rue Royale, No. 117.

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques VIN de St.-George, à vendre par AMB. LANFEAR,
1er. juin—3 rue du Canal, No. 118.

SUCRE.—25 boucauts beau Sucre, en débarquement, à vendre par
31 mai SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81

POUDRE DE SARATOGA, de George W. Carpenter; Extrait de Buchu; Extrait de Salsepareille, et huile de Cantharides, récemment reçus, à vendre par JAS. S. SHAW,
30 mai Encoignure Royale et Douane.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE. *rue du Canal, No. 27.*

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND-COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
7 mai S. C. BELL.

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dito de Campêche, à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 60.

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraîchement coupé, récemment reçu et à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 60.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausenne & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do do Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do do Nuits.

De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain ; chaque balle ayant droit au drawback : une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité. F. PERRET,
7 juin No. 50, rue Toulouse.

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.

Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort : et par un arrivage recent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.

En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, s